

13 fév 2004 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 13 février 2004](#)

## Contrats de transport maritime pour la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de l'accord du Premier Ministre (\*) autorisant la conclusion de contrats de services pour la totalité des besoins en transport maritime en 2004.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris acte de l'accord du Premier Ministre (\*) autorisant la conclusion de contrats de services pour la totalité des besoins en transport maritime en 2004.

Ces contrats de service, conclu suivant la procédure négociée, étaient nécessaires pour que les unités belges puissent participer aux man?uvres programmées. Le premier contrat attribué concerne un transport Zeebrugge - Marchwood/Fishguard.(\*) le 20 janvier 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe